



Saint-Nicolas et le Père Noël pensent-ils aux cadeaux durables ?

Une large gamme de jouets labellisés PEFC est disponible sur le marché

Il commence à faire plus tôt sombre et on allume sa chaudière. La fin de l'année approche tout doucement. Et la fin de l'année est synonyme de cadeaux! Des produits respectueux de l'environnement tout de même?

Le 6 décembre, Saint Nicolas, accompagné du Père Fouettard, descend sur son traîneau blanc avec sa hotte remplie de sucreries et de beaux cadeaux. Plus tard, le Père Noël déposera sans aucun doute quelque chose sous le sapin. Et nous sommes convaincus qu'ils sont soucieux de l'environnement et achètent par conséquent des produits respectueux de l'environnement.

Pour la préservation de nos forêts, nous devons acheter de façon responsable. L'achat de produits labellisés PEFC (en bois ou papier) est un soutien à la gestion durable des forêts, une gestion qui apporte un équilibre entre les fonctions écologique, économique et sociale de la forêt.

Dans les rayons, vous trouverez énormément de cadeaux attrayants, mais leur origine n'est pas toujours durable. Si vous achetez des jouets ou du papier cadeau, faites attention au label PEFC sur le produit ou l'emballage. Et vous ne devez pas faire de détours pour les trouver : les supermarchés, les magasins de jouets, les détaillants en offrent une large gamme. Pensez aux jouets en bois (de la marque Haba et Heros par exemple), des crayons (de couleur) Stabilo ou Staedtler, des bandes dessinées, des puzzles, des calendriers, et naturellement les agendas, les cahiers et fardes,... Si le Grand Saint ou le Père Noël voit grand, il existe également des aires de jeux, des bacs à sable ou des chambres à coucher labellisés PEFC. Une liste sans fin parmi laquelle faire votre choix. Et quelle bonne surprise de voir le cadeau sous le sapin de Noël emballé dans du papier cadeau labellisé PEFC.

Bon à savoir: vous pouvez payer les produits labellisés PEFC avec vos eco-chèques.

Le label PEFC

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification Schemes) est le système de certification forestière le plus répandu au monde. Les produits munis d'un logo PEFC offrent la garantie qu'ils viennent de forêts gérées de façon responsable. Concrètement, cela signifie que la gestion de ces forêts est à la fois respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Dans la pratique, il s'agit entre autre du respect des droits des populations locales, de la prise en compte de la faune et de la flore ou encore de la rentabilité économique de la forêt.

Les entreprises qui souhaitent traiter ou commercialiser des produits PEFC doivent être en possession d'un certificat, appelé Chaîne de Contrôle. Des organismes de certification indépendants veillent au strict respect des critères PEFC dans les entreprises. Si toutes les conditions sont remplies, l'entreprise peut alors recevoir son certificat valable 5 ans sous réserve d'une inspection annuelle. PEFC est une ONG internationale. En Wallonie, plus de la moitié de la superficie forestière est certifiée PEFC et au niveau des forêts publiques, on atteint 98%.

